



GROUPE SCOLAIRE
CHARLES LECOUR
OISSERY

CONSEIL D'ÉCOLE DU 10/03/ 2023 À 18 H 30

Étaient présents : *Mesdames* : Chénier, Vieira, De Oliveira, Gricourt, Biet, Darcourt, Carrey, Damiani, Corbu, Martin-Prévost, Parvedy, Carpentier, Amelot, Bahri, Boileau, Khorkoff, Dartus, Clain, Destrac, Keffif, Boudighaghen, Almonecil Paulet, Laloux, El Benna, Cottard.

Messieurs : Ragon, Leresteux

Excusés : Mesdames Fileppi, Komara, Corbu, Schulz, Damiani, Maix, Dartus, Guyon, Grennette et Monsieur Paulet.

1) Effectifs

Les chiffres actuels pour l'an prochain seraient :

PS : 35, MS : 35, GS : 33 soit 103 en maternelle ; CP : 39 CE1 : 45, CE2 : 44, CM1 : 40, CM2 : 41 soit 209 en élémentaire pour un total de 312 élèves pour 13 classes. Nous n'avons pas de fermeture de classe prévue, malgré les chiffres en baisse, car j'ai signalé l'arrivée de nouveaux logements.

La mairie peut nous fournir la composition des logements, afin d'avoir une idée sur les éventuelles arrivées.

Nous accueillons une nouvelle enseignante dans notre école Madame Boileau Charline qui remplace Madame Gaillard en CE1.

2) Sécurité :

Le 19/01/2023 a eu lieu un exercice incendie qui s'est bien déroulé. Le troisième aura lieu en juin l'après-midi.

3) Budget et travaux :

La municipalité a géré des problèmes de chauffage et de panne, à palier au mieux avec des radiateurs en plus. La chaudière est tombée en panne deux fois cette année. Si des problèmes devaient se reproduire, la mairie fera de nouveau intervenir le chauffagiste.

Pour le moment il n'y a pas d'autres problèmes. L'affaire est close.

L'année prochaine 4 enseignantes envisagent de partir en classe découverte, est-ce qu'une participation de la mairie est envisageable ?

La mairie répond favorablement, pour des projets en 2024, le budget sera voté en avril.

4) Vote

Je propose au conseil d'école de voter à main levée, afin que les prochaines élections des parents d'élèves se fassent exclusivement par correspondance, c'est-à-dire par le retour des enveloppes par les élèves comme auparavant ou par courrier postal pour les parents qui ne voient pas leur enfant toutes les semaines, afin qu'il n'y ait plus de permanence du bureau de vote. Toutefois il est envisagé que l'éducation nationale permette un vote électronique, si cela est possible, seriez-vous favorables ?

Ceci prendra effet pour la rentrée 2023/2024.

Résultat du vote par correspondance : à l'unanimité.

Résultat du vote de manière électronique : à l'unanimité.

5) Projets

Toutes les classes de maternelle ont créé de magnifiques cartes de vœux, les élèves en élémentaire ont ensuite écrit des messages pour la nouvelle année, elles ont été déposées dans les colis pour les anciens du village.

Monsieur le Maire, indique que les personnes ont été touchées et ravies, il y a de très bons retours.

Deux classes de maternelle ont aussi envoyé des cartes de vœux à une personne de sa famille vivant en France ou à l'étranger, pour travailler sur les pays du monde. Tout comme la classe de CM1 de Madame Carpentier qui reçoit beaucoup de courrier des différents pays tout au long de l'année.

Les élèves des classes de CM volontaires, sont allés chanter La Marseillaise, lors de la commémoration du 11 novembre au cimetière de Oissery.

Le 8 mai une nouvelle cérémonie aura lieu, les élèves seront les bienvenus.

Des élèves de l'école sont allés chanter à la salle de spectacle de Saint-Pathus avec l'orchestre de Bernard Mesnil en janvier, et sont aussi allés chanter au théâtre du Luxembourg à Meaux le dimanche 12 février. Les chants ont été répétés avec Monsieur Mesnil et les enseignantes dans les classes.

Un spectacle de Noël a été offert par la municipalité à tous les élèves.

Une intervention du SMITOM a eu lieu dans 6 classes du CE2 au CM2 sur la consommation responsable et le gaspillage alimentaire.

La brigade de prévention juvénile est intervenue en CM 2 pour les dangers d'Internet.

Un permis internet a été passé en février.

Les classes de CE2 et CE2/CM1 passeront un permis piétons le 27 mars, après avoir travaillé le programme avec leur enseignante.

Toutes les classes sont sensibilisées, car cela rentre dans notre projet d'école.

Les 4 classes de CE2, CE2/CM1 et CM2 sont allées à la piscine du Mesnil-Amelot durant deux semaines tous les jours.

Une rencontre le jeudi 26 janvier a eu lieu avec les élèves de CM et le pôle SAP sur le harcèlement scolaire, les parents étaient ensuite conviés le samedi 28 au matin dans la salle polyvalente.

Nous déplorons le peu de monde présent à cette réunion.
De futurs projets sont en préparation pour l'année prochaine dès le CP ;

Des sorties sont déjà prévues pour la fin d'année. Nous attendons des confirmations.

La kermesse de l'école aura lieu le samedi 24 juin, les danses des élèves de toutes les classes se dérouleront sur l'estrade qui sera située dans la cour côté maternelle. Tous les jeux se dérouleront du côté élémentaire, la restauration sera sous le préau.
Nous espérons vivement, pouvoir enfin faire cette kermesse.

Le 16 mars 2022 l'école va participer grâce à Nezha Simons, à l'opération la France lit, certains liront en classe, d'autres en cour de récréation, Mesdames Simons Nezha, Jacqueline Brillet et moi-même lirons des histoires à certaines classes.
Cette lecture flash offerte sera réitérée chaque mois. Le 6 avril, 11 mai et le 8 juin.

Un projet sur un thème va être mis en place, l'exposition se déroulera à la médiathèque. Nous peaufinons encore le projet, l'exposition durera 2 mois, juillet et août.

6) Résultats aux évaluations CP CE1

Les deuxièmes évaluations CP de janvier, ont eu lieu du 16 au 27 janvier.

Synthèse des évaluations de septembre 2022

Synthèse CP :

Français

Points positifs :

L'ensemble des compétences évaluées présente des résultats supérieurs aux résultats de circonscription et aux résultats nationaux. Une plus grande supériorité est notable pour les compétences « Manipuler des syllabes », « Connaître les noms des lettres et les sons qu'elles produisent » et « Comprendre les phrases lues par l'enseignant ».

Mathématiques

Points positifs :

L'ensemble des compétences évaluées présente des résultats supérieurs aux résultats de circonscription et aux résultats nationaux.

Points négatifs :

Les résultats concernant les compétences en Résolution de problème, elles sont à retravailler.

Synthèse CE1 :

Français :

Points positifs :

Les compétences liées à l'encodage ont des résultats supérieurs à ceux de la circonscription et aux résultats nationaux.

Points négatifs :

Les compétences de lecture et de compréhension obtiennent toutes des résultats inférieurs que ce soit au niveau de la circonscription ou au niveau national.

Mathématiques

Points positifs :

Les compétences de numération et de calcul mental obtiennent de bons résultats, supérieurs au niveau national et de la circonscription.

Points négatifs :

« Additionner » et « Soustraire » obtiennent des résultats plus faibles que les moyennes

nationales et de circonscription.

Concernant la résolution de problème et la lecture des nombres entiers, les résultats sont quasiment équivalents à ceux obtenus aux niveaux national et de la circonscription.

Réflexion et données complémentaires :

Les problématiques apparaissent essentiellement dans le groupe CE1.

En lecture les résultats sont extrêmement hétérogènes, allant de 7 à 140 mots lus à la minute pour la fluence. Un travail en classe a été axé sur cette compétence.

En mathématiques, des rituels ont été mis en place pour aider à l'automatisation des procédures de calcul.

Les enseignantes relèvent des problèmes d'écoute, de compréhension fine mais aussi de rythme (ce qui se retrouve également en calcul). Plusieurs élèves du groupe présentent des troubles attentionnels.

7) Questions des parents retenues

Questions à l'école :

- - Est-il possible d'avoir un horaire d'ouverture unique entre les deux grilles, côté maternelle et élémentaire à 8h20 ?

-Réponse de Madame Cottard : Oui, mais il est parfois compliqué pour Madame Biet d'aller ouvrir, lorsqu'elle n'a pas d'ATSEM, il y a donc eu un arrangement avec Madame Vieira. Et si les parents pouvaient ressortir de l'école à 8h30, cela éviterait à l'enseignante d'attendre que le dernier parent soit sorti.

- - Est-ce qu'un bal de fin d'année sera organisé pour les élèves de CM2 ? Si oui, qui est organisateur ? Qui seront les encadrants ?

Réponse de Madame Cottard : Oui le mardi 27 juin de 19h à 22h. Je suis l'organisatrice de ce bal que je voulais faire il y a 4 ans déjà, mais avec la crise sanitaire je n'ai jamais réussi. L'amicale de l'école offre les boissons, les parents des CM2 seront sollicités pour apporter de quoi faire un buffet, des photos seront prises et offertes aux élèves. Les deux enseignantes de CM2 et moi-même ainsi que ma fille qui les accompagne en classe découverte seront présentes pour l'encadrement. Pour la décoration de la salle je me suis arrangée avec Madame Laloux et son association.

- Pouvez-vous nous présenter « le projet chant » en élémentaire et l'intervention théâtre en maternelle ? Pensez-vous que ces interventions seront reconduites l'an prochain ?

Réponse de Madame Cottard : Le projet chant a été mis en place grâce à Madame Darcourt, les classes voulant y participer ont répété les chants, certains sont allés chanter à Saint – Pathus dans la salle de spectacle et au théâtre du Luxembourg. Le tout sous la responsabilité des parents. Nous ne savons pas si cela se reproduira l'année prochaine.

Pour le théâtre il y a eu une intervention en octobre, pour relancer l'association « Les amis de Gylofère » pour le cours du mercredi matin à Oissery, l'intervenant a pris les classes 3 fois 45 minutes avec les enseignantes.

- Les sessions piscine proposées pour les classes de CE2, CE2-CM1 et CM2, seront-elles reconduites l'an prochain ? Si oui, pour quels niveaux ?
- Réponse de Madame Cottard : *Les CM2 sont prioritaires pour aller à la piscine, nous avons découvert en juin l'année dernière qu'il y avait un créneau pour les CE2, décidé par l'Éducation Nationale, la mairie a accepté, mais les dépenses ont été importantes. L'année prochaine les créneaux seront aussi proposés aux CE2 et aux CM2. Le budget a été doublé pour la municipalité, qui a accepté.*

- Quel est le bilan des commandes « initiatives » (vente de chocolat) pour soutenir le séjour des classes de CM2 ? Le délai pour les commandes a été trop court pour permettre d'élargir la diffusion aux proches, aux collègues des parents ?

- Réponse de Madame Cottard : *Le bilan est de 277.73€, effectivement le temps était trop court, les catalogues sont arrivés après la fin des commandes, et pourtant mes collègues ont beaucoup relancé.*

Y aura-t-il d'autres actions pour soutenir le financement de ce séjour ?

Réponse de Madame Cottard : *Non car nous avons atteint la somme demandée aux parents, grâce aussi à l'apport de l'Amicale de l'école.*

- Les photos ont été transmises en janvier 2023 alors que les commandes étaient dématérialisées et clôturées le 26 novembre 2022.

Que s'est-il passé? Le partenariat avec ce photographe sera-t-il reconduit l'an prochain ? Si oui, ce dernier pourra-t-il respecter le délai des rendus avant les vacances de Noël. Si non, est-il possible de le préciser aux parents ?

Réponse de Madame Cottard : *Le studio ABC me dit qu'il y a eu beaucoup de démissions et qu'ils ont dû former le nouveau personnel. Je suis assez en colère. J'ai cherché d'autres photographes, j'en ai trouvé un autre au même tarif pour la pochette complète, les individuelles seront un peu plus chères. Mais je ne vais pas reprendre le système internet, car je n'ai toujours pas reçu le chèque des bénéficiaires du studio ABC...*

- Est-ce possible de communiquer aux parents de s'écarter davantage le soir à 16h30 afin que les maîtresses puissent plus simplement remettre les enfants.

Réponse de Madame Cottard : *Oui nous allons encore le dire pour la énième fois, nous mettrons un mot aux parents.*

- Note explicative pour inscription collègue

Réponse de Madame Cottard : *Je pense comprendre que vous voulez des informations. L'ouverture de l'application AFFELNET pour les directeurs débute le 20 mars, des documents seront imprimés à ce moment là, il est impossible de le faire avant. Ce n'est pas moi qui décide des dates.*

- N'est-ce pas de nouveau possible de ramener des gâteaux faits maison pour les anniversaires ? (ils sont bien acceptés pour les ventes...)

Réponse de Madame Cottard : Oui vous le pouvez, comme pour les crêpes. En pensant à faire des gâteaux sans crème, et facile à découper pour l'enseignante. Merci pour elles...Mais cela en fonction des enseignantes, certaines préfèrent les desserts déjà préparés achetés au magasin, pour les conditions d'hygiène et les ingrédients.

Questions à la municipalité :

- Les pièces d'or amènent à nouveau des difficultés (troc avec des objets de la maison). Nous nous questionnons à nouveau sur l'intérêt de cette « récompense » et l'enjeu ? Comment est-il encadré ?

Réponse de la municipalité: Les pièces d'or ont un très grand succès, les élèves sont très fiers de les montrer à leur enseignante ; comme nous l'avons déjà signalé l'année dernière. Au bout de 10 pièces d'or, ils ont un ticket d'or, ils peuvent échanger leur pièce avec les animateurs, pour demander un jeu spécifique, choisir leur table. Ils sont félicités pour leurs bonnes actions et leur entraide.

Pour le troc effectivement, cela a créé des problèmes, cela a débuté un lundi, le jeudi Laëtitia a arrêté ce système de troc.

- Est ce qu'un parking vélo « fermé et sécurisé », comme côté élémentaire, peut-être envisagé côté maternelle ?

- *Réponse de la municipalité:*

Les vélos des élèves maternelles peuvent être mis du côté élémentaire. S'il y en a de trop, la mairie étudiera à nouveau ce parking.

- Avez-vous recensé les futurs élèves qui arriveront dans les nouveaux logements en cours de construction ? Si oui, combien des ouvertures de classes seront-elles envisagées l'an prochain ? Où les classes seront ? Le centre de loisirs pourra-t-il accueillir tous les enfants ?

Réponse de la municipalité:

Non on ne peut pas recenser le nombre des nouveaux arrivants pour le moment

- Problèmes de signalisation passage piétons du parking central devant l'école.

Réponse de la municipalité:

On verra ce que l'on peut faire, c'est un problème de civisme.

- Qualité et quantité à la cantine.

Réponse de la municipalité:

Il y a beaucoup de légumes jetés, Monsieur le Maire va revoir cela avec API. Les parents doivent remonter les problèmes à madame Richet, ainsi que Madame Cottard si elle en a connaissance.

- Est-ce possible d'enlever l'interphone de la maternelle car il porte à confusion.

Réponse de la municipalité:

Oui il sera enlevé.

- Obligation : nous installer une boîte aux lettres pour contacter les parents d'élèves.

Réponse de la municipalité:

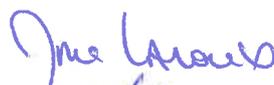
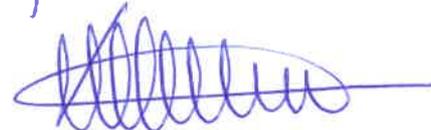
Deux boîtes aux lettres seront installées, les clés seront remises à chaque présidente. Avec des étiquettes dessus pour ne pas porter à confusion. Il faudrait aussi en mettre une sur celle à côté de la médiathèque dédiée à la régie, donc aux paiements du périscolaire.

Le conseil se termine à 19 heures 55 .

La directrice Corinne COTTARD

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Cottard', enclosed within a hand-drawn triangular shape.

Les représentants des parents

A handwritten signature in blue ink that reads 'Bouid'.A handwritten signature in blue ink that reads 'Mme Lacroix'.A complex, stylized handwritten signature in blue ink, consisting of many overlapping loops and a long horizontal stroke at the end.

